



## BULLETIN MUNICIPAL



Ecole de musique P22



Geopark P 26



Faire ses courses à  
châtillon p 10



Portrait de  
Nadia Lamotte P18

Flashez ce code pour accéder au  
site web de la commune



# Châtillon Infos

N° 96

FEVRIER 2015



Elections cantonales les 22 et 29 mars

Les nouveaux horaires de la mairie P 7

Agenda 21 : 3 dates au choix 10, 17, 31 mars selon les thèmes

## SOMMAIRE

### Mairie

- Le mot du Maire P3
- Quelques décisions des conseils municipaux P4
- Vos Elus y étaient... P5
- Etat civil P6
- Brèves de comptoir...d'accueil. Menaces sur la poste.  
Menaces sur la ligne SNCF P7
- Déchetterie P8
- Le mot du Choucas P9
- Faire ses courses au Village. Les incivilités P10
- Projet E3D du collège Simone Veil. Environnement. P11  
Salon des inondations
- . Voirie P12
- Urbanisme P13
- Détecter la fumée devient obligatoire P14
- AEJE le petit Chessillon. Accueil de loisirs 2015 P15
- C.C.A.S. Fête du 8 décembre à Châtillon P16
- « Fait d'hiver ». Médiathèque. Cabinet de Kinésithérapie P17
- Portrait de Nadia Lamotte. Noël solidaire P18

### Associations

- Aplus... P19
- A.D.M.R. Boules fraternelles P20
- La cellule emploi. Danse art concept P21
- Ecole de musique. P22
- Kaléidoscope P23
- La Licorne. Le petit gourmet P24
- Cap Générations P25
- Le Geopark beaujolais et l'Espace Pierre Folles P26
- T3C P27
- Puces café P28
- La Classe en 5 renait P29
- Dates à retenir P29
  
- La Page Ludique. P30
- Votre avis nous intéresse P31

Prochaine édition : Mai

# Le mot du Maire

Le changement, c'est... tout le temps !

L'année dernière, nous sommes entrés dans une nouvelle Communauté de Communes. Celle-ci a défini en mai ses nouvelles compétences, et leur mise en œuvre a suivi, avec plus ou moins de difficultés et de rapidité. Si pour la majorité des citoyens ce passage demeure transparent, certains nous ont déjà fait part de leurs désagréments : hausse de la fiscalité pour certaines entreprises, changement de règlement pour les déchetteries ou les centres de loisirs. Toutes vos remarques sont systématiquement transmises au Président et au service concerné ; continuez, c'est le plus sûr moyen d'appuyer vos élus pour faire évoluer les textes.

En mars prochain, vous serez appelés à élire les nouveaux conseillers départementaux. Vous ne vous en êtes peut-être pas aperçus, mais nous sommes depuis le 1<sup>er</sup> janvier dans un nouveau département, le « Nouveau Rhône », désormais administrativement totalement indépendant de la Métropole lyonnaise. Pour ce nouveau département, nous allons désigner nos représentants au sein de nouveaux cantons (9 communes rejoignent les 18 du canton actuel du Bois d'Oingt), et selon un mode de scrutin nouveau (un homme et une femme par canton, accompagnés chacun d'un suppléant). La compétition devrait être d'autant plus ouverte que le Conseiller général sortant ne se représentera pas à vos suffrages.

Je n'ai évidemment pas de consigne de vote à vous indiquer, mais je me permettrai néanmoins un conseil : votez ! Les Conseillers départementaux sont des élus de proximité, investis dans leur territoire, élus au scrutin nominal, et le Département est un auxiliaire précieux des politiques communales.

Cela ne signifie pas que vous devriez négliger le scrutin prévu en décembre : les élections régionales, dans des régions elles aussi remodelées.

Jamais autant de réformes administratives n'ont pris place en si peu de temps. Cela signifie que votre équipe municipale a dû consacrer une grande partie de son temps et de son énergie à les « digérer ». Sans compter ce dont l'État aux abois s'est débarrassé sur les communes : réforme des rythmes scolaires, instruction des autorisations d'urbanisme, etc. Cela signifie plus de tâches, plus de dépenses, avec une dotation réduite d'année en année.

Et à l'horizon se profile l'incitation pour les communes à se regrouper en Communes nouvelles : celles qui le feront rapidement conserveront l'aide financière de l'État, les autres...

À l'heure des vœux, que souhaiter pour notre commune ? Une seule chose : que dans un environnement administratif stabilisé, nous puissions enfin nous consacrer entièrement à nos projets, à vos projets. Et nous allons avoir besoin de vous pour cela.



# Quelques décisions des conseils municipaux

## Conseil du 17 novembre 2014 :

Détermination des taux de promotion pour les avancements de grades des agents.

Institution de la nouvelle taxe d'aménagement en remplacement de la TLE : Taux d'imposition fixé à 5% à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015

Création d'un poste en contrat aidé à l'accueil de la Mairie.

Décision modificative n° 3 du budget primitif 2014 pour tenir compte de dépenses non chiffrables au moment du vote du budget 2014 : 8 000 € en section fonctionnement pour la coordination des rythmes scolaires.

Désignation des représentants de la commune au conseil d'administration du collège.

## Conseil du 15 décembre 2014 :

Le conseil municipal décide de reprendre la compétence périscolaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Cette compétence, exercée jusqu'alors par le SIVU Enfance-Petite Enfance dissout au 31/12/2014, n'est en effet pas transférée à la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées. La compétence périscolaire concerne l'accueil des enfants aux horaires qui précèdent et qui suivent les heures de scolarisation.

Décision modificative n°4 du budget primitif : 13 300 € au total sont repris sur certaines opérations d'investissements excédentaires pour financer une dépense non prévue, le changement de serveur informatique de la Mairie et pour faire face aux investissements de début d'année 2015 en attendant le vote du nouveau budget.

Fixation du taux des indemnités des études surveillées.

Le conseil municipal décide d'adhérer à la centrale d'achat public UGAP pour les besoins de la collectivité en gaz naturel.

Approbation de l'acte constitutif du groupement de commandes pour la fourniture d'électricité et de services associés.

# Vos élus y étaient....

Cette rubrique est un des éléments qui souligne la diversité des préoccupations des élus. Il n'est guère possible de faire un résumé de chaque sujet évoqué dans ce type de bulletin. **Toutefois les élus sont à votre disposition pour vous donner des précisions; il vous est suggéré d'en faire la demande par le coupon en fin de chaque numéro du Châtillon-infos.**

Réunions du groupe de travail (sous-commission communale) traitant des opérations d'**aménagement foncier agricole et forestier** : examen des observations portées sur le registre lors de la consultation publique de l'avant-projet parcellaire sur Châtillon ; établissement du programme des travaux connexes sur la commune; réunion de la commission intercommunale.

Réunion avec **CPAG et l'association Jeunesse et Reconstruction** pour le bilan 2014 du chantier international des jeunes : à titre d'information la commune suspend sa participation en 2015 afin que son engagement dans une telle opération très intéressante sur le fond soit plus réfléchi dans les interventions concrètes.

Plusieurs rencontres avec la permanente de l'association « **notre village terre d'avenir** » qui accompagne la commune dans la mise en place de l'opération Agenda21.

Les élus et les bénévoles du **CCAS**, en période de fêtes de fin d'année, ont rendu visite aux châtillois qui avaient signalé qu'ils ne pouvaient participer aux repas des aînés ; les visites ont eu lieu à domicile, en maison de retraite et en hôpital.

Réunions des principaux syndicats **SIEVA, SIVU de La Pray, SIVU Jean BOREL, SMVA, SYDER** (bureau et comités).

Réunions nombreuses au **SIVU enfance-petite enfance** dans le contexte du transfert des compétences à la communauté de communes.

Réunions pour la programmation et planification des activités des **rythmes scolaires** pour la fin de l'année scolaire 2014-2015.

Réunions de différentes assemblées générales des **associations châtilloises ou intercommunales.**

Rencontres-conférences au **CAUE** à Lyon et à Montagny (dans le cadre de l'information des élus dans l'aménagement durable de leur territoire), sur les thèmes suivants :

impliquer les habitants à l'action communale (planification, programmation et processus de projets) ; A l'école de la maîtrise d'ouvrage : responsabilité des élus et marchés publics ; Comment financer ses projets d'aménagement ?

Réunions dans le cadre de la **communauté de communes** : comités, commissions , groupes de travail.

Réunion au **collège** qui accueillait une délégation du comité académique de pilotage de l'opération : « **établissement en démarche développement durable (E3D)** » : des actions intéressantes et diversifiées se réalisent au sein du collège qui contribuent à un véritable projet éducatif.

**Salon inondation** : le 14 février 2015 à l'Arbresle (voir article dans ce bulletin).

Réunion au Bois d'Oingt organisée par l'association « **notre village terre d'avenir** » pour favoriser les échanges entre les communes du Rhône, de l'Ain et de la Loire qui sont en démarche Agenda 21.

Participation au **repas de Noël solidaire intercommunal.**

Célébration de la **Sainte Geneviève (Gendarmerie)** à Jarnioux.

Conseil d'administration du **collège Simone Veil** à Châtillon.

Passation de commandement et célébration de la **Sainte Barbe (Sapeurs pompiers)** à Chessy.

Rencontre des soutiens du **club Sud Azergues Football.**

Réunion de **présentation des Communes nouvelles** à Oingt.

## NAISSANCES

MEKHININI Johanna Sophie	le 09/01/2014	SAINT-LEGER Romane Jocelyne Françoise	le 09/06/2014
COUDOUR Lison Héloïse Axelle	le 28/01/2014	PINEAU Lola Amandine Yoanna	le 14/06/2014
SALATA Julia Emma Eloïse	le 31/01/2014	CHAVANNE Théo Cyril	le 14/07/2014
RABENDA Ylan Manuel	le 06/03/2014	VERCASSON Léonore Josepha Alexandrine	le 14/07/2014
MATOS DIAS MARQUES Léana	le 07/03/2014	TRAMIER Chiara Sandra Michèle Marthe	le 16/08/2014
PECOUL Louane	le 11/03/2014	PERINO Lola	le 13/09/2014
CHATAIN CARNEIRO Ryan	le 27/03/2014	COURBIS Zoé Blanche	le 20/09/2014
THOUVARD Margaux-Lou Jade Camille	le 01/04/2014	ALATORRE PORCU Nino	le 03/10/2014
BOISSIER Louis François-Xavier Marie	le 24/04/2014	JOUBERT Milo Alain Jean Bruno	le 27/10/2014
COCHARD CAVILLON Mathéo	le 28/05/2014	BARANCOURT Keo Luke	le 12/11/2014
DEFournEL Lucie Kafui Annaëlle	le 30/05/2014	GRIVET Noham Taieb Jean	le 12/12/2014

## MARIAGES

ROMANY Benoît Stéphane & GERVAIS Adeline Marie-Françoise	le 03/05/2014
BOUILLANT Pierre-Etienne Jean Louis & PERRIAT Ingrid	le 10/05/2014
PERINO Pierre & CHARRIER Sandrine Noëlle	le 28/06/2014
DA MOTA José & DE CARVALHO Maria Ludres	le 12/07/2014
MARTIN Victor Jacques & OSIPOVA Irina Vitalievna	le 23/08/2014
BARBANÇON Nicolas Frédéric & CHHOEURT Chhoeurn	le 30/08/2014
LLORET Philippe François & BELLEC Catherine Pierrette Eugénie	le 20/09/2014

## DECES

LUNGI Pierre	le 24/04/2014
SIMONNOT Jean-Luc Louis Marie	le 03/05/2014
YVERNON Benoît Claude Henri	le 29/05/2014
TRACLET Gérard	le 09/08/2014
POULLEIN, épouse FERODET Eliane Marthe	le 07/09/2014
BOSSU René Gabriel	le 13/09/2014
HEIM Marie Eugénie	le 14/11/2014
RODRIGUES PORTELA Laura	le 23/11/2014

# Brèves de comptoir d'accueil...

**OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC LE VENDREDI APRÈS-MIDI !**

Désormais, les horaires d'ouverture à l'accueil de la mairie sont les suivants :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h00 à 18h00.

Les mercredis de 8h30 à 11h30 et les samedis de 9h00 à 11h00.

Il vous est également rappelé qu'aucune formalité et renseignement d'urbanisme n'est possible le samedi matin.

## Menaces sur la Poste

Ce n'est pas un grand mystère que l'activité de la Poste en général, et à Châtillon en particulier, n'est pas florissante : multiplications des courriers électroniques, opérations bancaires majoritairement réalisées en ligne, etc., tout concourt à ce phénomène.

Il y a quelques années, le bureau de Poste de Châtillon a vu ses horaires d'ouverture diminués. Aujourd'hui, la Poste envisage nettement de fermer ce bureau. Évidemment, ce n'est pas ainsi que l'affaire est présentée, mais c'est ce qui est en jeu.

Concrètement, la Poste propose la transformation du bureau de Poste en agence communale, c'est-à-dire que le service serait assuré par un agent communal (payé avec vos impôts). Au moment où l'État se décharge sur les communes d'un certain nombre de ses responsabilités sans leur donner les moyens financiers de les exercer, voilà qui tombe mal.

Ne nous le cachons pas : dans cette discussion, le poids des élus est négligeable. Seul celui des citoyens (des « clients » en l'occurrence) a des chances d'être pris en compte. Si vous tenez au maintien du service postal à Châtillon, c'est à vous de vous mobiliser.

Évidemment, l'équipe municipale est là pour vous écouter, pour vous aider, pour coordonner les actions à venir. Nous comptons sur vous.

## Menaces sur la ligne SNCF

D'après des articles de presse, il y a une différence significative entre les propos tenus au comité de ligne LYON—PARAY et la réalité.

Récemment, il y a eu l'annonce de la suppression du poste de l'agent de sécurité en gare de La Mure

La commune de Châtillon assidue aux réunions du comité de ligne a souvent suggéré dans ses bulletins la mise en place d'association d'usagers sur la ligne LOZANNE—PARAY afin de pérenniser l'existence de cette ligne.

# Déchetterie

## « Petite mise au point »

Après quelques réclamations il est nécessaire de clarifier la situation de nos déchetteries.

Depuis le 1 janvier 2015 la communauté de commune a changé le règlement de nos déchetteries.

Ce règlement est mis en concordance avec les déchetteries de Chazay et d'Anse; il est disponible sur le site de la communauté de commune.

### Usage domestique

Il est à remarquer que pour un usage purement domestique les conditions ont été particulièrement simplifiées :

Pour les usagers se rendant sur les sites de déchetterie de Theizé et de Saint Laurent d'Oingt avec leur véhicule particulier rien ne change. Si les usagers possèdent un véhicule de type utilitaire la déchetterie reste gratuite ; à savoir quel utilitaire est concerné par cette gratuité :

Selon le règlement , le type d'utilitaires concerné est «Kangoo (Renault), Berlingo (Citroën) et bien d'autres marques, la communauté de commune n'ayant pas de préférence de marques bien entendu !

Le point sensible est qu'il aurait été certes préférable de déterminer un Poids Total Autorisé en Charge (PTCA) pour clarifier la situation.

Donc au vu du règlement les véhicules de type utilitaire plus gros que ces types (Berlingo et Kangoo) devront s'acquitter **pour chaque passage d'un forfait de 50€.**

### **En ce qui concerne les remorques :**

Plus de pesée mais il fallait bien déterminer un poids pour limiter les abus.

C'est dans ce contexte qu'il a été décidé de limiter ces passages gratuits aux remorques jusqu' à 500kg.(de PTCA de 500kg) ce poids figure sur la plaque de tare de la remorque.

Quid des remorques « fait maison » ?:

Dans la plupart des cas les gens ont une remorque de 500kg de PTAC immatriculée comme le véhicule tracteur. Mais il faut faire attention car il existe deux types de remorques non soumises à immatriculation :

- Les remorques de 500 Kg de PTAC – pour elles c'est gratuit

- Les remorques de 750 Kg de PTAC – pour ceci c'est 50€ par passage.

### Usage Professionnel

A la lecture du règlement, ce n'est pas le fait d'être un professionnel qui coûte 50 € mais bien le fait de venir avec des véhicules de grande contenance.

La limite de poids par passage s'applique à tous particuliers comme professionnels, il n'y a pas ici de différence.

### Conclusion :

Les déchetteries sont aujourd'hui comme avant, la pesée en moins.

Leur fonctionnement est identique à celle d'Anse et de Chazay d'azergues où vous pouvez vous présenter d'ailleurs avec la même carte

Le principe est de limiter la quantité de déchet par passage pour éviter d'engorger les bennes mises à votre disposition.

Les 50 € s'expliquent facilement car si vous remplissez rapidement une benne, il faudra faire vider cette dernière ce qui à un surcoût; ce surcoût est donc soumis à participation de ceux qui le créent.

Un peu de bon sens et d'organisation vous permettront de continuer à jeter vos déchets gratuitement.

En principe si un professionnel augmente ses devis et travaux de 50 € pour évacuer un plein camion de déchets cela devrait être compris par des clients.

Si vous avez une requête à formuler, adressez là à la communauté de communes(contact@cc-pierresdores.com) avec un double à la mairie.

# Le mot du Choucas



C'est sympa, une habitante de Châtillon a écrit au choucas ! Plus exactement « à notre choucas » comme cela est signalé dans l'entête de la lettre.

« Le 06/12/2014 A l'attention de notre choucas

*Cher choucas*

*Toi qui vois tout!! Ton œil malin n'a pas vu!!*

*Ce soir il est 17h45, je vais chez les commerçants du village et jeter mes poubelles.*

*Je traverse la place du monument (aïe j'ai marché dans une crotte), je lève le nez Ah ben oui le lampadaire n'éclaire pas. Bon bref je continue et arrivée devant le local poubelles « le code», je me retourne Ah ben oui la lampe d'en face ne marche pas!!*

*Je rentre donc chez moi avec une belle crotte et mes poubelles!!*

*Une question? « Faut-il rester chez soi à partir de 17h? » Dans la pénombre j'ai pu apercevoir «fêtes des lumières à Châtillon»*

*Allez sans rancune mais bon!! Je t'embrasse »*

C'est avec plaisir que je vais prendre ma meilleure plume pour te répondre, pas une qui a traîné par terre qui risquerait fort d'être souillée comme ta chaussure!

Tout est exact! C'est vrai qu'à cette heure-là en hiver, nous sommes déjà couchés dans nos nids douilletts dans les anfractuosités des murs du château. Mais après avoir lu ta lettre, nous avons survolé le centre du village et comme le disait Choucarabinier, ça aurait pu être pire! Tu n'as souillé qu'une chaussure, tu aurais pu mettre l'autre dans le même éta en retraversant la place du monument au retour... eh oui la densité des excréments de vos amis les chiens sur

cette place, et ailleurs aussi, est particulièrement remarquable. Pourtant nous avons vu que depuis quelques temps des dispositions ont été prises pour inciter les propriétaires de chiens à plus de civilité : il y a à nouveau des sacs à leur disposition dans le distributeur; bon, peut-être un peu trop haut pour les chiens qui se baladent tout seuls...

Pour l'éclairage, lors de notre survol nous avons cru entendre un essaim d'abeilles aux abords du lampadaire en question; il était bien en panne; mais est-il bien utile vu l'existence de son frère jumeau sur le même poteau, et d'un lampadaire mural à proximité? Choucabochard se pose cette question : n'est-ce pas « syderant » de demander plus d'éclairage public pour mieux voir les crottes de chiens?

En résumé, c'est bien d'écrire au choucas car à une exception près les points soulevés dans le courrier ont été résolus ; de l'humour et un peu de recul (facile pour nous les choucas) n'empêchent pas de prendre les choses avec sérieux!

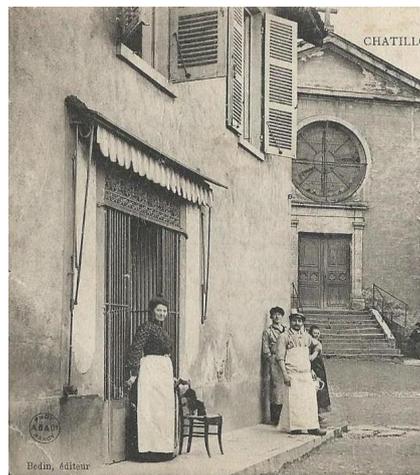
Pour en revenir aux chiens, Choucalambour qui adore les livres de blagues en a trouvé une bonne dans le livre intitulé : «les Mites n'aiment pas les légendes», d'Auguste Derrière (éd. Castor Astral):



# Faire ses courses au village

Le marché du samedi matin, où l'on peut trouver de bons produits proposés par des commerçants forts sympathiques, est un lieu convivial, qui permet de se rencontrer agréablement, et qui contribue ainsi à l'animation et à la vie sociale de Châtillon.

L'épicerie du village bénéficie désormais d'un local restauré ; la porte maintenant aux normes d'accessibilité a changé de façade renouant avec l'histoire de ce lieu ainsi que le montre une ancienne carte postale; cette nouvelle entrée facilite la présentation des étales extérieurs et contribue à rendre l'épicerie plus attrayante, à condition toutefois qu'il n'y ait pas des stationnements anarchiques de véhicules qui entravent l'accès au magasin.



## Les incivilités

### on progresse dans le bon sens !.....

Récemment ont fleuri des panneaux dans le village, qui malgré une réalisation artisanale et sommaire, sont porteurs d'espoir pour le confort de tous. Il s'agit d'un rappel des textes réglementaires (code pénal, code général des collectivités territoriales, arrêté municipal) qui met en garde les contrevenants négligents qui laissent les excréments de leurs chiens, gros et petits, sur les espaces publics. Pris en flagrant délit, les propriétaires des animaux sont passibles d'amendes de 35€ à 150€. Des mesures sont prises pour les négligences se déroulant la nuit.

Encore une question de bon sens :

A plusieurs reprises, lors d'interventions des ambulances de

pompiers au centre du village et notamment dans les petites rues, les passages des véhicules ont été perturbés par des stationnements gênants de véhicules. Il est facile de comprendre que la perte de minutes précieuses en cas d'interventions urgentes – santé, incendie - peuvent être fatales pour les personnes et les biens concernés. Il n'est pas admissible de ne pas respecter les règles les plus basiques de civisme. Des mesures d'avertissements et de répression sont engagées, elles ont déjà généré des effets positifs. L'équipe municipale et son policier rappellent que vis-à-vis des stationnements gênants c'est la sécurité qui est le critère majeur pour déterminer la gravité du trouble à l'ordre public.

Pas facile à résoudre malgré la simplicité apparente de la situation !

Le saviez-vous ? Le marché du samedi matin est très apprécié par de nombreuses personnes ; mais pour qu'il reste attractif pour les commerçants, il ne faut pas qu'ils rencontrent des difficultés pour s'installer ; ils arrivent entre 6h15 et 8h, et trop souvent une voiture est garée à un emplacement pourtant interdit au stationnement aux heures du marché, compliquant les manœuvres de leur véhicules et l'installation des étales. La politique de la municipalité dans ce cas n'est pas d'appliquer une répression systématique, mais d'en appeler au bon sens et à la civilité. En 2013, il y a eu 21 voitures en stationnement gênant, en 2014, 32. A partir de ces chiffres, on pourrait penser que l'information communale de la mise en place d'une convention avec la fourrière courant 2013 n'a pas eu d'effet ! En fait il y a eu beaucoup moins de châtilonnais en infraction depuis cet avis : à titre anecdotique, 4 récidives pour le même véhicule et quelques étourderies. Dans la quasi-totalité des cas gênants, les propriétaires des véhicules n'étaient pas châtilonnais, voire pas du département, et il n'y a pas eu de récidive.

# Projet E3D du collège Simone Veil

## DE CHATILLON D'AZERGUES

Depuis plusieurs années, le collège Simone Veil de Châtillon d'Azergues développe un projet Education au Développement Durable (EDD) s'adressant en particulier aux classes de 3<sup>ème</sup>. Celui-ci fait intervenir des professeurs de Technologie, SVT, physique, mais aussi musique, arts plastiques, histoire-géographie, allemand. Le point d'orgue de celui-ci est la participation d'une trentaine d'élèves à la rencontre « Défi solaire » qui a lieu au lycée Branly au mois de mai. Tous les ans, en fin d'année, ce projet fait l'objet d'une présentation aux parents d'élèves.

En 2015, un nouveau projet se met en place avec les élèves de 5<sup>ème</sup>, autour de l'alimentation, « Bien manger à la cantine » avec l'aide de notre cuisiner et de toute l'équipe éducative.

Nous initiions aussi un projet « d'éco-volontaires » avec un groupe d'élèves de tous niveaux. Ils réalisent actuellement des enquêtes sur le fonctionnement de notre collège, communiquent aux autres élèves leurs résultats afin que tous participent activement à la réduction des consommations d'eau, d'énergie, de papier, etc. Un autre groupe réfléchit à la possibilité de planter des arbres, d'installer un petit jardin.

## Environnement

### santé - biodiversité

Doit-on conclure que nous sommes sur la bonne voie même enherbée ?!

Dans le précédent bulletin (page 12), à propos d'un article traitant de « la réduction des pesticides, votre avis nous intéresse », nous avons sollicité votre avis sur le fait que le désherbage dans les rues du village a été réalisé sans l'emploi de pesticides. Bien que l'herbe ait bien poussé entre deux passages de désherbage mécanique ou manuel, nous n'avons enregistré aucune réaction négative.

## Salon des inondations

Votre habitation ou votre local professionnel est situé en zone inondable et vous souhaitez minimiser les dégâts occasionnés par la montée des eaux ? Vous voulez connaître l'impact des eaux pluviales qui tombent dans votre cour ? Ou vous êtes tout simplement intéressés par le thème des crues ? Les syndicats de rivières Azergues, rivières du Beaujolais et Brévenne-Turdine organisent, le **samedi 14 février 2015** à **L'Arbresle**, un **salon sur les inondations** pour répondre à vos attentes en la matière.

Ils sont accompagnés par « Cap Génération », association bien connue à Châtillon.

Tous ces projets sont menés avec différents partenaires : la commune, la communauté de commune, le conseil général du Rhône, des professionnels, des entreprises, des associations.

Fort de toutes ces actions, le collège a demandé sa labellisation E3D... C'est un dispositif de l'Académie de Lyon, qui valorise les mises en démarche de développement durable au sein des établissements scolaires. Il s'agit de faire faire des économies aux établissements, mais surtout de mettre les élèves, la communauté éducative en démarche pédagogique, lui permettant de se poser des questions, d'agir pour résoudre à son niveau nos problèmes locaux avec pour objectif de chercher à comprendre et peser sur ceux plus globaux du monde.

Face au changement climatique, à l'érosion de la biodiversité, aux baisses des ressources, aux multiples défis de demain, les jeunes doivent comprendre le développement durable pour se faire une opinion et résonner en citoyens avertis et responsables.

Toutefois la municipalité continuera à améliorer la limitation de la pousse des herbes sur les espaces publics du village, sans pour autant amplifier la pénibilité du travail des agents du service technique. Cette voie de l'amélioration continue des pratiques se fera dans le cadre des actions retenues dans la démarche Agenda 21.

Vous êtes et serez sollicités pour mettre en pratique la limitation de l'emploi de pesticides dans vos jardins (voir dernière page de ce bulletin). C'est une phase importante que la municipalité veut initier avec vous ; cette réalisation pourra être soutenue par des actions collectives dans le cadre de l'Agenda 21 (organisation de conférences, appel à retour d'expérience, conseils, lectures).



Suite p12

# Salon des inondations suite

Des fabricants et fournisseurs de matériels de protection individuelle exposeront leur gamme d'équipements de défense contre l'intrusion des eaux dans les bâtiments (batardeaux, barrières, sacs absorbants, clapets anti-retour, etc.). Des personnes qualifiées seront à votre disposition pour vous renseigner sur les aides financières existantes pour s'équiper, les diagnostics de vulnérabilité des bâtiments aux inondations, les contrats d'assurance, les systèmes d'alerte et les modes d'évacuation ou encore le Plan de Prévention du Risque Inondation.

Vous trouverez également un certain nombre d'informations sur la **gestion des eaux pluviales** (exposition de matériel de rétention, dimensionnement des ouvrages, etc).

Une exposition consacrée à la mémoire des événements passés **et un espace pédagogique pour les enfants** (découverte du phénomène, gestes à connaître etc.) animé par un professionnel compléteront cette manifestation.

Le salon se déroulera à la salle Claude Terrasse de L'Arbresle, de 10h à 17h. L'entrée est libre et gratuite.

3<sup>ème</sup> SALON DES INONDATIONS

COLLECTIVITES  
Les syndicats de rivières (diagnostics de vulnérabilité...), le SBIS...

MEMOIRE  
Des expositions de photos, des vidéos...

ANIMATIONS  
Des animations gratuites pour les enfants : maquettes, jeux...

Salle Claude Terrasse à l'Arbresle  
Entrée libre et gratuite de 10h à 17h

SMRB  
COMUNAUTÉ DE COMMUNES Beaujolais Pierres-Dorées  
Arbresle

Commissariat de la Vallée  
Général de la Vallée  
Général de la Vallée  
Général de la Vallée

## Voirie

### Travaux de voirie et entretien des chemins et des abords

Le planning 2014 des travaux assurés par la Communauté de Communes Beaujolais Pierres-Dorées (CCBPD) a été respecté. Il reste cependant des finitions sur le bas du Chemin des 52 et sur le Chemin de la Colletière d'en-bas.

Pour ce dernier chemin, après les travaux sur le réseau d'eau et en vue de la réfection de la voirie, la municipalité a associé les habitants. En effet, ce chemin est soumis à des contraintes d'écoulement d'eau et comme sur de nombreuses voiries secondaires, la vitesse des véhicules à moteur est dangereuse pour les riverains. C'est donc en concertation, sur le terrain, que les infrastructures de sécurité (deux plateaux surélevés) et d'écoulement des eaux de ruissellement (Profilage de la route) ont été décidées. Les travaux ayant tardé dans la saison, nous n'avons pas pu faire le marquage au sol sécurisant la circulation piétonne.

En ce qui concerne les marquages au sol, le centre-village a pris de nouvelles couleurs. La zone bleue qui s'étendait déjà sur la route de la Vallée depuis l'école jusqu'à la pharmacie, s'est étendue sur la place du marché. L'objectif est de fluidifier le stationnement, en particulier vers les commerces. De

plus, deux places accessibles aux personnes à mobilité réduite ont été créées, sur cette même place, pour faciliter l'accès aux commerces de proximité. Ces deux places « perdues » sont compensées par la réouverture de places condamnées à l'emplacement du camion à pizza. Des places d'arrêt-minute ont aussi été créées à proximité des cabinets médicaux/infirmier/kiné et de la pharmacie. Nous vous rappelons à ce propos que le parking de l'école est très souvent vide après 17h00.

Pour ce qui est du planning des travaux 2015 assurés par la CCBPD, une visite sur les lieux proposés par la commune a eu lieu le 29 janvier dernier. Après l'analyse des devis, le choix définitif se fera courant janvier. Notre priorité devrait porter sur l'aménagement d'un trottoir sécurisé, sur la route de la Vallée, entre l'école primaire et l'entrée du nouveau parc public en création (à la hauteur du 1750, route de la Vallée). Ce parc accueillera notamment les enfants de l'école maternelle et de la classe passerelle, nécessitant une mise aux normes de la voirie d'accès.

En ce qui concerne l'entretien des abords de chemin, nous continuons notre évolution dans le Cadre de l'Agenda 21. L'hiver est l'occasion de découvrir et de tester de nouveaux outils qui permettront à nos personnels d'améliorer le fauchage, le désherbage et la lutte contre les plantes invasives.

# Urbanisme

## Les pouvoirs du Maire :

Il est important de rappeler que, bien que ce soit le Maire qui ait le dernier mot en matière d'autorisation d'urbanisme, il doit néanmoins rendre des comptes à l'administration (préfecture et service des bâtiments de France). Il faut savoir que le service de la légalité de la préfecture peut ordonner au Maire de retirer une décision d'urbanisme.

La commune de Châtillon, (comme beaucoup de communes), est soumise à des contraintes et des règlements de plus en plus drastiques à respecter (code de l'urbanisme et règlements des PPRI\* de l'Azergues et de la Brévenne).

La commune est aussi tenue de respecter l'avis de l'architecte des bâtiments de France pour les projets qui se situent dans le périmètre protégé.

\*PPRI : Plan de Prévention Des Risques d'Inondations

## Quelques chiffres :

### **Permis de construire en 2014**

Sur 11 demandes de permis de construire de diverses natures qui ont été déposées en mairie en 2014, 1 demande a été refusée pour non conformité avec le code de l'urbanisme et le règlement de la commune, 8 demandes ont été délivrées.

Conclusion : En 2014, légère hausse des demandes de permis de construire sur la commune (9 demandes en 2013).

### **Déclarations de travaux en 2014**

Sur 58 demandes de travaux de diverses natures qui ont été déposées en mairie en 2014, 4 demandes ont été refusées pour non conformité avec le code de l'urbanisme et le règlement de la commune, 54 demandes ont été délivrées.

Conclusion : En 2014 nette hausse des déclarations de travaux sur la commune. (43 demandes en 2013).

### **Certificats d'urbanisme en 2014**

Le certificat d'urbanisme est un acte administratif qui indique l'état des règles d'urbanisme applicables à un terrain. Il peut également prendre une position de principe sur la faisabilité d'une opération déterminée. Il délivre une information sur la construction et sur les droits et obligations attachés à ce terrain. Le certificat d'urbanisme n'est pas une autorisation, il ne remplace pas le permis de construire. Il est délivré gratuitement.

En 2014, 50 certificats d'urbanisme ont été instruits et délivrés en mairie, le nombre est en légère baisse par rapport à 2013, mais on peut néanmoins constater que depuis plusieurs années, le nombre de transactions immobilières sur la commune est constant, et toujours des jeunes familles viennent s'installer. En 2013, 63 certificats d'urbanisme ont été instruits et délivrés.

### **Infractions à l'urbanisme en 2014**

En 2014, 3 infractions ont été constatées, liées à des travaux réalisés sans autorisation ou des occupations de sols interdites. Une infraction a pu être régularisée car les travaux respectent les règles d'urbanisme et une infraction est en cours d'instruction.

## Informations diverses

Il est rappelé qu'avant d'entreprendre des travaux, il est fortement conseillé de se renseigner en mairie pour connaître les droits et les possibilités de travaux.

Il est également rappelé que tout projet de clôture, quel que soit le type (palissades en bois, mur ou grillage), est soumis à déclaration de travaux sur tout le territoire de la commune.

### **Les permanences urbanisme en 2014**

En 2014, 98 rendez-vous ont été pris avec l'adjoint à l'urbanisme.

**Nouveau : Depuis le 1er Janvier 2015, les permanences avec l'adjoint à l'urbanisme ont lieu désormais le Vendredi après midi de 16h00 à 18h00 sur rendez vous.**

# Détecter la fumée devient obligatoire

## Installation de détecteur de fumée

Tous les lieux d'habitation devront être équipés d'au moins un détecteur de fumée normalisé [au plus tard le 8 mars 2015](#). D'autres mesures de sécurité devront également être prises dans les parties communes, avant cette même date, pour éviter la propagation d'incendie.

### **Objectifs**

L'installation d'un détecteur de fumée doit permettre

- de détecter les fumées émises dès le début d'un incendie
- et d'émettre immédiatement un signal sonore suffisant pour permettre de réveiller une personne endormie.

### **Caractéristiques exigées**

Le détecteur de fumée doit être muni du [marquage CE](#) et être conforme à la [norme européenne harmonisée NF EN 14604](#).

[Les détecteurs utilisant l'ionisation sont interdits, car ils sont radioactifs.](#)

**À noter** : il existe des détecteurs spécialement adaptés aux personnes malentendantes fonctionnant grâce à un signal lumineux ou vibrant.

### **Obligation d'installation**

Le détecteur doit être fourni et installé par le propriétaire du logement, que celui-ci occupe son logement ou le mette en location, d'ici le 8 mars 2015.

Avant cette date et si le logement est occupé par un locataire, une alternative est offerte au bailleur qui peut :

- soit, fournir le détecteur à son locataire
- soit, lui rembourser l'achat.

Dans ces 2 cas, il appartiendra au locataire de procéder à la pose du détecteur.

Le détecteur doit être installé de préférence dans la circulation ou dégagement desservant les chambres. Il doit être fixé solidement en partie supérieure, à proximité du point le plus haut et à distance des autres parois ainsi que des sources de vapeur.

### **Obligation de vérification**

À partir du 8 mars 2015, la vérification de présence et du bon fonctionnement du détecteur sera faite au moment de la mise en location du logement lors de l'état des lieux d'entrée.

L'obligation d'entretien et de remplacement du détecteur appartient à l'occupant du logement. Ainsi, dans un logement loué, le locataire doit veiller en cours de bail au bon fonctionnement du détecteur en vérifiant et en remplaçant les piles ou le détecteur (en cas de défaillance), à moins qu'il occupe :

- un logement à caractère saisonnier,
- ou un logement-foyer,
- ou une résidence hôtelière à vocation sociale,
- ou un logement de fonction,
- ou une location meublée.

Dans ces logements, l'obligation de vérification du bon fonctionnement du détecteur appartient au propriétaire du logement.

### **Remise d'une attestation à son assureur**

Le locataire ou le propriétaire qui occupe son logement doit notifier l'installation du détecteur par la remise d'une attestation à l'assureur avec lequel il a conclu un contrat garantissant les dommages d'incendie.

Aucune sanction n'est actuellement prévue par la réglementation en cas de non installation du dispositif. Les compagnies d'assurance ne pourront d'ailleurs pas se prévaloir du défaut d'installation du détecteur pour s'exonérer de leur obligation d'indemniser les dommages causés par un incendie dans les logements.

# EAJE Le Petit Chessillon

## ETABLISSEMENT D'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS de Chessy-les-mines et Châtillon d'azergues

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées a repris la compétence petite enfance du territoire.

L'EAJE Le Petit Chessillon se décline en quatre secteurs :

**Le Multi Accueil « Côté cour »**, 18 places, ouvert du lundi au jeudi de 7h30 à 18h30 et le vendredi de 7h30 à 18h, fermeture entre Noël et le jour de l'an et 4 semaines l'été,

**Le Multi Accueil « côté jardin »**, 12 places, ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h, fermeture 1 semaine à chaque petite période de vacances scolaire et 4 semaines l'été,

**Le Multi Accueil Passerelle de Chessy**, 12 places, ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h, fermeture 1 semaine à chaque petite période de vacances scolaires et 4 semaines l'été,

**Le Multi Accueil Passerelle de Châtillon**, 12 places, ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 18h, fermeture 1 semaine à chaque petite période de vacances scolaires et 4 semaines l'été.

Les parents intéressés par une inscription peuvent se renseigner auprès de Marie-line MICAUD au **04/72/54/26/82**.

Il est également possible de télécharger un bulletin de pré-inscription sur le site internet [www.cc-beaujolais.com](http://www.cc-beaujolais.com), ou bien de venir le retirer dans les bureaux, 10 rue des terrets- 69380 Chessy-les-mines.



## Accueil de Loisirs - 2015

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées a repris la gestion des Accueils de Loisirs du territoire soit **10 lieux d'accueils ouverts les mercredis et les vacances de l'année scolaire 2015**. Tous les contacts, tarifs, et périodes d'ouverture sont sur la plaquette de présentation, consultable sur le site internet de la Communauté de communes : [www.cc-beaujolais.com](http://www.cc-beaujolais.com)

Renseignements complémentaires : Béatrice DUCLOS coordinatrice des Accueils de loisirs : 04.74.67.90.92 / 06.80.17.20.20 [b.duclos@cc-pierresdorees.com](mailto:b.duclos@cc-pierresdorees.com)

### Accueil de loisirs de Châtillon d'Azergues : Créa'mômes

Pour les enfants de 3-12 ans.

L'Accueil de loisirs « Créa'mômes » ouvre ses portes tous les mercredis de 11h30 à 18h, avec un ramassage en car des enfants scolarisés aux écoles du Breuil et de Chessy-les-mines. L'inscription peut être régulière ou occasionnelle selon les places disponibles et doit être effectuée au moins un mercredi à l'avance. Un programme d'activités détaillé est disponible auprès des animatrices.

Pour les vacances scolaires, l'accueil de loisirs ouvre de 7h30 à 18h. Des permanences d'inscription sont organisées avant chaque période de vacances auprès de la directrice (dates, lieux et horaires sur plaquette). Pour une semaine de 5 jours, inscription obligatoire de 4 jours minimum et pour une semaine inférieure à 5

jours, inscription obligatoire toute la semaine. Un programme d'activités détaillé est également consultable avant chaque vacance.

Les parents intéressés pour une inscription doivent constituer un dossier par enfants comprenant :

La fiche d'inscription et le règlement intérieur (disponible sur [www.cc-beaujolais.com](http://www.cc-beaujolais.com))

L'attestation d'assurance scolaire et périscolaire

Les photocopies des vaccins de l'enfant

L'attestation du quotient familial CAF.



Pour plus d'informations : Aurélie LACOMBE au 07.84.00.37.69 et [creamomes@cc-pierresdorees.com](mailto:creamomes@cc-pierresdorees.com)

# C.C.A.S

## Repas des aînés

Le repas des aînés qui s'est tenu le 10 Janvier à Chessy les Mines a accueilli 138 convives.

Les participants et les membres du CCAS ont partagé une journée autour d'un repas élaboré par Luc Gauthier et ponctué de danses et de chansons variées.



## Fête du 8 décembre à Châtillon

Petits et grands étaient au rendez-vous du 8 décembre

La commission animation distribuait les flambeaux et une joyeuse file a serpenté dans le village jusqu'à la chapelle, puis écouté et chanté les contes de Noël. Au retour au centre du village, les commerçants, artisans et viticulteurs attendaient les Châtillonnais avec une délicieuse soupe aux courges et les plus petits ont pu découvrir le manège et le père Noël. Puce-café avait ouvert sa boutique et installé des stands à l'extérieur. Ce fut une fête familiale très réussie.



Photo s: Claude Vaudaux »

# Fait « d'hiver »

Début Janvier, les chasseurs ont signalé une personne vivant dans une cabane dans les bois de notre commune. Des élus se sont rendus à ce logement de fortune et ont rencontré son habitant. Suite à cette prise de contact et grâce aux Assistantes Sociales de la Maison du Rhône, une solution de logement temporaire a été trouvée et une recherche d'emploi est en cours.

Ce fait « d'hiver » nous rappelle que même dans nos communes rurales, il faut rester tous vigilants car des personnes peuvent être dans la précarité, dans la solitude et la détresse et nous devons faire preuve de solidarité.

## La médiathèque

Nous remercions tous les Châtillonnais qui ont répondu à notre enquête sur les horaires d'ouverture de la médiathèque ! Nous vous tiendrons informés des résultats et des modifications possibles d'horaires qu'ils entraîneront.

2015 sera une année festive, car la médiathèque fêtera ses 30 ans ! Plusieurs animations seront proposées dans l'année et l'on compte sur vous pour venir aider les bibliothécaires à souffler les bougies. Vous pourrez retrouver aussi la médiathèque dans des événements qu'elle promeut avec ses partenaires : les Assises internationales du Roman, la Nuit du Conte, le prix Gouttes de Sang d'encre...

Comme vous le savez, Châtillon s'est lancé dans la démarche Agenda 21, et la médiathèque relaie les informations s'y rapportant. Un classeur est à votre disposition sur place, avec le compte-rendu des réunions publiques passées, une bibliographie des documents en lien disponibles à la médiathèque, et d'autres textes remis par la mairie.

Si vous avez l'habitude de consulter le catalogue en ligne de la Médiathèque du Rhône, sachez que vous pouvez dorénavant disposer d'un compte lecteur qui vous permet de faire directement des réservations, sans passer à chaque fois par les bibliothécaires. Pour créer un compte, adressez-vous à Anne.

Grâce à la Médiathèque du Rhône, et sous réserve d'être inscrit à la médiathèque de Châtillon Chessy, vous pouvez disposer aussi d'un accès gratuit à Vodeclic, plateforme en ligne de vidéo-formations autour de l'informatique, tous niveaux. Renseignements à la médiathèque.

Médiathèque intercommunale de Châtillon Chessy  
Place de la Poste - Châtillon  
04 78 43 91 61

[mediatheque@chatillondazergues.fr](mailto:mediatheque@chatillondazergues.fr)

mardi et jeudi : 16h - 18h30

mercredi : 15h30 - 18h30

samedi : 9h30 - 12h

La médiathèque reste ouverte aux mêmes horaires pendant les vacances scolaires d'hiver.

## Cabinet de Kinésithérapie de Châtillon

A partir du 16 Février,

Marc JULIAN Masseur-Kinésithérapeute/Thérapeute Manuel intégrera le cabinet au 1450 route de la vallée 69380 CHATILLON.

Madame Caroline VINCENEUX, assistante collaboratrice de Yannick DUMONT quitte le cabinet.

Yannick DUMONT Masseur-Kinésithérapeute/Ostéopathe travaillera en collaboration avec Marc JULIAN.

Yannick DUMONT ouvre un cabinet secondaire pour exercer exclusivement l'activité d'Ostéopathe à Bagnols.

Contact: 04 72 54 24 88

# Portrait de Nadia Lamotte

un nouveau sourire au service accueil de la mairie

Arrivée dans ses fonctions le 22 décembre, Nadia Lamotte 40 ans est le « cadeau » souriant et sympathique que la municipalité et la commune ont reçu pour Noël ! Elle a tout de suite assuré l'accueil, à la suite de Sandrine Le Gouellec, et s'est immédiatement adaptée, recevant le public avec un grand sourire. Après ses études, un DEUG AES administration économie et social, Nadia a travaillé quelques années dans l'entreprise paysagiste de ses parents, puis à la mairie de Lucenay, village où elle réside avec sa famille, puis avec son mari dans leur entreprise de BTP, pour revenir fin 2014 à la fonction publique, ravie qu'un poste se libère dans notre commune. « Lucenay et Châtillon sont des communes qui se ressemblent, dit-elle, en nombre d'habitants et en mode de fonctionnement, donc je ne suis pas dépaylée. J'ai été très bien accueillie par mes collègues Evelyne et Didier et par les élus. J'apprécie bien ce bureau tout neuf et fonctionnel, j'y arrive d'ailleurs au bon moment après les travaux qui y ont été faits pour l'isolation et les espaces confidentiels ».

## Noël solidaire

Depuis 4 ans maintenant, CAP Générations en partenariat avec la Maison du Rhône du Bois d'Oingt, le Secours Catholique et le CCAS de Châtillon, organise le Noël solidaire. Il s'agit d'une journée festive où tous les invités participent aussi bien à l'organisation, l'installation qu'au rangement de cette fête. En 2014, elle a eu lieu le 23 décembre à partir de midi. Un déjeuner réalisé par le P'tit Châtillon a été très apprécié des convives. Bien entendu le père Noël est passé et n'a oublié personne ! Un petit garçon a eu un puzzle avec l'image d'un célèbre bolide Disney dessus, il ne l'a pas lâché de la journée. Et il venait me dire régulièrement « t'as vu ce que j'ai eu ! » On pouvait lire dans ses yeux toute la joie procurée par ce cadeau.

Dans l'après-midi, nous avons eu la chance d'accueillir quelques enfants et leurs professeurs de l'école de musique de Chessy-Châtillon.

Parmi vos tâches, que préférez-vous ?

« J'aime surtout la diversité de ce travail, d'abord



l'accueil bien sûr, l'état civil, recevoir les gens, écouter et apporter des réponses, mais aussi toucher à un peu tout, comme aujourd'hui où je travaille sur des dossiers d'urbanisme, ça me plaît beaucoup. J'ai toujours privilégié le contact direct. J'étais présente aux vœux du maire le 3 janvier, et ce soir-là j'ai déjà fait la connaissance de beaucoup de personnes, qui sont venues spontanément me voir. Dans mon poste j'ai encore des choses à découvrir bien sûr, des dossiers à ouvrir et des habitants à rencontrer, et ce n'est que du bonheur ! ».

Les invités au Noël solidaire ont beaucoup apprécié ce moment de musique. Comme chaque année nous nous rendons compte qu'il y a de la solidarité entre les invités, notamment pour le covoiturage. Cette belle fête de Noël aura apporté à tous un moment de joie, de détente, d'échange et de convivialité en cette fin d'année 2014 où tous n'allaient pas être en famille ou entre amis. Merci à nos partenaires.

L'équipe du « P'tit Coup de Pousses » remercie chaleureusement et sincèrement toutes les personnes ayant participé à la semaine solidaire sur Châtillon, courant novembre 2014. Habitants, commerçants, associations, élus ... un grand MERCI ! Après comptage, pesée et valorisation des denrées alimentaires en euros, nous avons eu plus de 200€ de marchandises. Egalement, merci à Michèle Dupas qui a organisé toute la logistique concernant cette semaine solidaire.

# A Plus ... toujours présente au Burkina

A l'aube d'une nouvelle année, l'Association A Plus...souhaite à tous les lecteurs une année 2015 pleine d'espoir et de courage.

Il n'aura pas échappé à ceux qui suivent de près l'actualité internationale, les évènements majeurs qui se sont déroulés au Burkina Faso en octobre 2014 : "le peuple a chassé Blaise Compaoré" comme l'ont annoncé certains journaux! Au terme de plusieurs semaines d'émeutes et de contestation, "le tout puissant président du Faso" depuis 27 ans a du démissionner et s'exiler en Côte d'Ivoire. C'est par conséquent dans un contexte fortement insécurisé que plusieurs des bénévoles de l'association se sont tout de même rendus sur place pour suivre les actions entreprises et pour soutenir les amis burkinabés dans leur soif de changements.

Bien sûr, rien n'a été facile et une petite équipe a même été retenue pendant une semaine dans l'enceinte d'un hôtel de Ouagadougou, faute d'avion pour les ramener en France.

Mais c'est précisément grâce à cet engagement inflexible que l'association A Plus...a acquis une réputation sérieuse et engagée. C'est la présence régulière sur place qui garantit la réussite des projets. Les bénévoles (une équipe vient de partir ce mois-ci) se passent le flambeau pour des missions telles que l'acheminement des financements, la visite d'un établissement scolaire qui sollicite de l'aide, la réception d'un chantier, le suivi des enfants parrainés, l'achat de médicaments et de denrées alimentaires, l'échange et l'écoute de nos amis sur leurs difficultés, leurs souhaits, etc...



Dans un contexte international de plus en plus compliqué à décrypter, l'Association A plus...a souhaité également en 2014, prendre le temps d'une pause afin de réaffirmer ses objectifs et ses ambitions, après vingt et quelques années d'existence. Les bénévoles, anciens et nouveaux, se sont donc réunis le temps d'un sympathique après-midi de réflexion. Ainsi, tous ont pu se retrouver autour des valeurs telles que la découverte de l'autre, le plaisir de la relation et de l'échange et non pas uniquement la nécessité de l'assistance, la convivialité, ici et là-bas. "*L'esprit avec lequel on agit compte autant que l'action en elle-même*". Les bénévoles ont également une volonté forte de participer à mieux faire connaître le Burkina Faso et l'Afrique noire en général, à travers sa culture et ses traditions, son histoire. C'est pourquoi à l'occasion des 20 heures africaines, et peut-être lors d'autres manifestations, A plus...aura à cœur d'aller dans ce sens.

Pour aller plus loin dans la découverte de l'Association A plus...

pour adhérer ou pour soutenir nos actions

pour faire un don

rendez-vous sur [www.association-aplus.com](http://www.association-aplus.com)

et contactez-nous sur [association.aplus@gmail.com](mailto:association.aplus@gmail.com)

## **les dates à retenir:**

27 mars 2015: Assemblée Générale-20h30 salle du Lac à Châtillon d'Azergues

5, 6 et 7 juin 2015:20 heures africaines-Salle des fêtes de Châtillon d'Azergues

**1945-2015**

## **L'ASSOCIATION ADMR FÊTE SES 70 ANS**

### **CONNAISSEZ-VOUS BIEN L'ADMR ?**

L'ADMR, association de service à domicile, bien connue pour son action auprès des personnes âgées ou handicapées, l'est beaucoup moins pour son service "FAMILLES".

Pourtant, ce service fut l'un des tout premiers proposés, et même à l'origine de l'association, à la fin de la dernière guerre, afin de venir en aide aux familles déstabilisées.

Les services proposés sont multiples, l'ADMR peut intervenir chez les familles ayant de jeunes enfants notamment en cas de :

- situation familiale complexe
- grossesse difficile
- naissance
- maladie
- hospitalisation
- décès d'un membre de la famille
- difficulté éducative

Selon vos besoins, l'ADMR peut vous proposer une aide adaptée et personnalisée, dont la garde d'enfants de moins de 6 ans.

Suivant les situations, pourront intervenir alors des AVS (Auxiliaires de Vie Sociale) ou des TISF (Techniciennes d'Intervention Sociale et Familiale) qui participeront à la vie quotidienne : ménage, repassage, aide aux repas, ou l'accompagnement et l'aide à l'éducation des enfants.

Ces interventions peuvent être prises en charge par la CAF, le Conseil Général, la MSA, ou d'autres régimes particuliers.

Vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôts sur le revenu de 50%, sur les sommes restant à votre charge.

Renseignez-vous, n'hésitez pas à appeler l'ADMR service FAMILLES au 04.74.72.60.55 ou, bien-sûr, à la Maison des services, ZAC de la gare 69380 CHATILLON au 04.72.54.42.29 ou [admr.chatillon@fed69.admr.org](mailto:admr.chatillon@fed69.admr.org)



## **Boule fraternelle**

A noter dans vos tablettes :

30-01-2015 18h : AS BFC2 – Sarcey

06-02-2015 18h : AS BFC1 - Lamure sur Azergues

14-05-2015 8h : Challenge des Artisans, Commerçants & Viticulteurs (64 D, 3è & 4è D.)

14-05-2015 10h : Coupe Bagni-Marquat (32 D, 3è & 4è D.)

18-07-2015 13h30 : Coupe Lavigne (Sociétaires, amis, & invités)

Toutes ces manifestations sportives sont ouvertes au public.

24-05-2015 : (sous réserve) Repas Sociétaires BFC.

# La cellule emploi

## Notre rôle :

Etre un **acteur social de proximité** à l'écoute des personnes en recherche d'emploi ou en reconversion.

## Apporter un soutien et une écoute bienveillante pour

- Rassurer
- Rompre l'isolement du « face à face » avec son écran d'ordinateur
- Communiquer les clés d'une recherche d'emploi efficace
- Favoriser la mise en relation entre les demandeurs d'emploi et les entreprises locales

## Nos permanences :

Lundi 9h à 11h - Mardi : 16h à 18h - Samedi : 9h30 à 11h30

**Jeudi de 9h à 10 h, Le Café Emploi** pour profiter d'un moment convivial et échanger de manière informelle entre demandeurs d'emploi en présence des bénévoles.

## Et si vous recherchez une association pour donner un peu de votre temps ...

... nous recherchons en permanence des bénévoles pour ...

augmenter le nombre de permanences, communiquer notre action auprès des entreprises locales, assurer le fonctionnement de nos outils informatiques ...

**Nos coordonnées :** [celemploichatillon@free.fr](mailto:celemploichatillon@free.fr) - tel : 04 78 43 96 56

**Notre local :** Route de la vallée à Châtillon à côté de la poste

**A bientôt ?**

# Danse Art Concept

Samedi 24 janvier 2015, l'association Danse Art Concept a organisé gratuitement en collaboration avec Cap Générations un stage de danse "Ragga Dancehall".

Un projet solidaire pour faire découvrir cette danse urbaine aux jeunes de nos communes.

Wayne Alcide, professeur de Danse et de Fitness intervenant de *Danse Art Concept en Zumba et LIA dance* (mardi soir à Chessy) a donc initié à sa danse de prédilection une quinzaine d'ados et d'adultes lors d'un Workshop de 2h. Un échange s'en est suivi, sous forme de "battle" mêlant plusieurs styles de danse urbaine tels que le breakdance, le hip hop, le Dancehall... Ce fut un moment riche de partage durant lequel chacun a pu découvrir les codes des différentes disciplines.



# Ecole de Musique

L'École de Musique intercommunale des Pierres Dorées a le plaisir de retracer les grands moments de l'année.



Les auditions traditionnelles d'élèves rythment la vie de l'association.

La fête de la musique toujours au rendez-vous à l'approche de l'été sur la place de la poste le samedi en présence des commerçants du marché hebdomadaire.

De jeunes élèves et adultes ont très généreusement offert de leur temps pour animer le repas de Noël solidaire des personnes isolées, organisé par Cap Générations. Que les musiciens et leurs familles soient ici remerciés pour leurs prestations.



Au vu du succès remporté par le concert de musiques irlandaises de l'an dernier, l'École de Musique reconduit son concert samedi 28 mars à la salle des fêtes de Chessey. Le public a largement adhéré en participant activement aux propositions de danses collectives.



La programmation 2015 est en cours de préparation : chansons avec Amandine Ferrier et Matthieu Chevalet à la guitare et musiques des Beatles à Chuck Berry en passant par Johnny Cash ou Elvis Presley. Mathias Chirpaz (Guitare/Chant) et Jessy Ensenat (Batterie) revisitent les classiques du rock des années 50/60 et 70.

Nous vous attendons encore plus nombreux à cette belle occasion pour passer un moment convivial et musical.



Présidente : Marie Christine PERRUSSEL 06 08 74 95 91

<http://ecoledemusique.info>

# Kaléidoscope



## **ASSOCIATION KALÉIDOSCOPES, Arts en mouvements**

**Contact : Marina BRÈME, professeur, artiste plasticienne**

49 place du 11 novembre - 69380 CHÂTILLON D'AZERGUES

Tel : 04 26 65 87 65

Mail : [marina@breme.net](mailto:marina@breme.net)

Site internet : [www.breme.net](http://www.breme.net)

## **DES NOUVELLES DE L'ATELIER...**

### **Du Baroque à l'abstraction**



Dans l'atelier en ce début d'année, nous avons commencé nos recherches et correspondances entre **peinture et musique**, à partir du **thème de la « Folia » et du Baroque**, avec l'Ecole de musique de Villefranche.

Nous explorerons les correspondances entre musique et peinture. Vous pouvez d'ores et déjà voir les premières recherches sur notre site internet dans la rubrique : Le Kaléidoscope > Les galeries > Travaux d'atelier > 2014-2015.

### **Le calendrier de 2015**

Plusieurs évènements sont organisés tout au long de l'année :

- **Samedi 7 mars** : **exposition des meubles relookés** par les jeunes de la Maison familiale de La Palma, en partenariat avec Kaleidoscopes et Puces Cafés - *Salle du conseil de la Mairie de Châtillon* ;
- **Samedi 14 mars au samedi 28 mars** : **exposition des travaux de l'atelier** - *Bibliothèque de Châtillon et à la Mairie* ;
- **Samedi 4 avril** : **exposition et concert** des élèves l'Ecole de musique de Villefranche ;
- **Samedi 28 mars** : **concert** des élèves de l'Ecole de musique de Villefranche à Châtillon ;
- **Mardi 26 mai au samedi 13 juin** : **exposition « Impressions marines »** des travaux de l'atelier - *Bibliothèque de Châtillon*.



### **Les stages**



L'atelier kaléidoscope propose aussi des **stages tout public à la journée ou l'après midi** :

- **Samedi 16 mai 2015** : atelier d'après nature, croquis, etc. de 10h à 17h / tarif : 60 € ;
- **Lundi 6 juillet 2015** : atelier libre de 14h à 17h / tarif : 45 € ;
- **Mardi 7 juillet 2015** : atelier libre de 14h à 17h / tarif : 45 € ;
- **Mercredi 8 juillet 2015** : atelier libre de 14h à 17h / tarif : 45 €.

# La Licorne

Un nouveau son de cloche vous est délivré grâce à l'association des amis du vieux Châtillon.

Nous allons d'ailleurs ci-dessous prouver la véracité de nos dires.

En effet, depuis plusieurs années, "La Licorne" épargne les dons perçus lors des visites guidées de la chapelle et du village, visites assurées par les bénévoles de l'Association. Les sommes récoltées sont destinées à de petits travaux d'entretien de la chapelle. Hors, au cours de l'année 2014, un contrôle systématique de la chapelle a été effectué par les services compétents pour déterminer les travaux nécessaires à la pérennité de l'édifice. L'un des défauts à corriger était le déséquilibre du battant d'une cloche. Ce déséquilibre pouvait provoquer une fêlure, voir une détérioration complète de la cloche. La municipalité a immédiatement demandé un devis à la Sté Paccard, très ancienne Fonderie de cloches, située à proximité d'Annecy. "La Licorne" a pris en charge le montant de cette réparation, effectuée par la Sté Paccard, s'élevant à 1665€.

Si vous souhaitez connaître les autres actions de "La Licorne" réalisées au cours de l'année 2014 venez nous rejoindre lors de notre :

## **Assemblée générale ordinaire**

qui se tiendra le

**Vendredi 6 Mars 2015 à 20h30**

Salle du Lac (Pierre DUPOIZAT)

Elle sera suivie d'une conférence

de **M. Claude THOLLON-POMMEROL**

Historien de l'Aviation 1914-1918

Membre de la Société Lyonnaise d'Aviation

Membre du musée PECOUD à Montferrat.

**Thème :**

**L'aviation pendant la guerre de 1914-1918**

**Les équipes Pilotes-mécaniciens**

Fond Photos : Jean Paul FARGEAS

La soirée ouverte à tous, entrée libre et gratuite, se terminera par le partage **du verre de l'amitié.**



# Le Petit Gourmet

*Restaurant Scolaire* Association constituée et gérée par des parents bénévoles.

Président : Pierre-Yves LANGE, Trésorier : Christophe MU-LOT, Secrétaire : Nathalie GARCIA

Elle accueille tous les enfants Châtillonnais des écoles maternelles et primaires.

Les repas sont réalisés par Ludivine DELPLANQUE, cuisinière, et les menus sont établis par une nutritionniste.

Quelques évènements déjà organisés pour les enfants :

- **Le Repas de Noël**, le Vendredi 19 Décembre 2014 à la salle du Lac.
- **Distribution des sachets de Chocolats** à tous les enfants des écoles dans les classes.
- **La Galette des Rois**, le mardi 06 Janvier.
- **Le repas de Solidarité**, le Mardi 03 Février

Prochains évènements à venir

- **Le Carnaval**, le Vendredi 06 Mars (le défilé se fera sur le Temps d'activités périscolaire).

L'association est toujours à la recherche de parents bénévoles pour le bon fonctionnement et surtout pour garder la qualité des repas.

N'hésitez donc pas à nous rejoindre.



# Cap Générations



## Pour les adultes

**Mardi 10/02 (18h30/20h30) ou mercredi 11/02 ou samedi 14/02 (9h/11h) : Atelier multimédia**  
« initiation à l'informatique »

**Lundi 16/02 : L'heure du thé**, moment convivial autour d'un thé ou un café, de 15h à 17h

**Vendredi 27/02 : Atelier d'art floral**, de 14h15 à 16h15

**Samedi 28/02, de 10h à 16h : « Etre parent »**, journée parentalité autour d'ateliers créatifs et repas partagé - Gratuit, sur inscription

## Pour les familles

**Vendredi 13/02 : Atelier cuisine Parents/enfants**, de 9h30 à 11h30

**Samedis 28/02 : Rollers en famille**, 10h/12h, salle du Lac à Châtillon d'Azergues

## Pour tous

**Mercredi 18/02 : Sortie neige « Familles et Ados »** - luge, raquettes, ski de piste, de fond ou balade

## Pour les Ados

**Du 9 au 20 février, Accueil de loisirs pour les vacances d'hiver**: sorties raquettes, patinoire, ski, cani-rando, musée, atelier cuisine et film, tournoi de jeux, ...

**Du 9 au 13 février, Camp de ski à Albiez-Montrond**: pension complète, location de matériel, forfaits et cours ESF pour les débutants. De 290€ à 380€, selon quotient familial et communes d'origine.

**Du 16 au 20 février : Stage Hip-Hop avec Aman**

L'accueil jeunes c'est aussi **hors vacances scolaires** sur Châtillon : le mercredi de 12h30 à 19h00, le vendredi de 17h00 à 21h30 et le samedi de 14h00 à 18h00. Les animateurs vous accueillent autour d'un film, d'une partie de babyfoot ou de billard, de jeux de société ou pour des soirées bien animées ! Tarif : Adhésion familiale 17€/famille et cotisation au secteur jeunes 3€/jeune.

Renseignements auprès des animateurs :

04.72.54.48.76

## Dates à retenir

**Vendredi 13 mars, Soirée café-théâtre** : les Tréteaux Cassissiens présentent « Relation, relation »

**Mardi 17 mars (18h30/20h30) ou mercredi 18 ou samedi 21 mars (9h/11h) : Atelier multimédia**  
« L'email : envoyer/recevoir, copie conforme, pièce jointe, ... »

**Samedis 14 et 21 mars : Rollers en famille**, 10h/12h, salle du Lac à Châtillon d'Azergues

**Mardi 24 mars : Assemblée Générale, 19h à la salle du Lac de Châtillon**

L'Assemblée Générale de CAP Générations est l'occasion, pour tous les adhérents, de s'investir dans le fonctionnement de l'association en rejoignant le Conseil d'Administration. Frédéric Saez, administrateur depuis 2009, témoigne de son engagement : « Je me suis engagé à CAP Générations en 2009. Etudiant, j'ai eu la chance de travailler dans des structures sociales dans des missions d'animation et d'encadrement d'animateurs.

En m'impliquant à CAP, je retrouve cette ambiance particulière où l'on se met au service des autres pour construire des projets concrets et dynamiques.

CAP, c'est aussi une aventure humaine, avec des salariés impliqués au quotidien et des bénévoles de diverses origines, prêts à aider en fonction de leurs disponibilité, dans un état d'esprit sain. »

Contact : 04 72 54 48 76 ou  
[cap.generations@numericable.com](mailto:cap.generations@numericable.com) et notre site : [www.capgenerations.org](http://www.capgenerations.org)

# Le Geopark beaujolais et l'Espace Pierres Folles

L'Espace Pierres Folles, situé sur la commune de Saint-Jean-des-Vignes, a l'originalité de réunir un musée, un parcours géologique et un jardin botanique.

Les 11 communes fondatrices, dont Châtillon, sont membres de droit du conseil d'administration.

**Le sentier géologique** inauguré en 1987 par Haroun Tazieff est aménagé dans une partie abandonnée de la carrière Lafarge. Il met en valeur une faille avec ses décrochements de terrain de couleurs différentes, montre des fronts de taille recoupant des faciès du Jurassique inférieur. Des panneaux permettent de reconstituer le paysage au milieu de l'ère secondaire.

Tout au long du parcours géologique, vous découvrez la flore locale. **Le jardin botanique** présente 530 espèces bien adaptées à notre région, des espèces herbacées (une soixantaine), aux mauvaises herbes, aux cornichons sauteurs et aux arbres avec cinq espèces d'érable, quatre de chênes, le cormier, l'amélanchier etc.



Vous pouvez aussi faire du toboggan sur la queue d'un diplodocus et goûter à l'ombre des érables car ces espaces sont accessibles librement toute l'année.

**Le musée** ouvert au public en 1991, a été entièrement rénové en 2007-2008 et s'est agrandi d'un pôle de préhistoire beaujolaise en 2013. Vous y découvrirez la reconstitution des animaux marins que l'on connaît sous forme de fossiles, réunis dans une importante collection.

C'est le seul espace de la région Rhône-Alpes à présenter les différentes facettes des sciences de la terre : géologie, stratigraphie, tectonique, paléographie, paléontologie ... Aussi est-il fréquenté assidûment par les écoles, collèges et lycées de la région lyonnaise et les animations pendant les vacances scolaires connaissent un franc succès. Des ateliers de fouille et de dégagement de fossiles ont été mis en place les mardis et jeudis à partir du printemps.

Le musée rouvrira ses portes **le 1<sup>er</sup> mars** avec une nouvelle exposition : « Regards croisés sur l'Azergues ».

Le jardin botanique fêtera ses 20 ans au mois de juin avec des visites spéciales les **6 et 7 juin**. C'est donc tout naturellement, grâce à sa valeur scientifique et culturelle, que l'Espace Pierres Folles a participé à l'élaboration et à la réalisation du **dossier de candidature geopark** du Pays Beaujolais et souhaite continuer à y jouer un rôle de premier plan.



**Le label geopark** est un label UNESCO attribué à un territoire ayant des attraits géologiques dans lesquels des actions de protection et de développement des sites et du patrimoine sont développées.

Le Beaujolais, bordure du Massif central dominant le val de Saône, est une région géologiquement très tourmentée et juxtapose ainsi un sous-sol et un patrimoine géologiques très différenciés. La variété des sols, de l'exposition, de l'altitude est responsable de paysages extrêmement variés et d'un patrimoine bâti original et tout aussi diversifié. Fort de ce constat, le Syndicat Mixte du Beaujolais (SMB) s'est ainsi lancé depuis 2012 dans une démarche de labellisation geopark. Trente-trois géosites principaux ont été retenus, et les autres lieux remarquables s'inscriront en réseau autour de ces premiers pôles d'intérêt (environ 150). Une chargée de mission, embauchée par le Syndicat Mixte Beaujolais, a assuré la constitution et la coordination du dossier de candidature, le conseil scientifique, comprenant de nombreuses compétences, étant conduit notamment par Bruno Rousseau de l'Espace Pierres Folles.

Le dossier a été officiellement déposé à l'UNESCO en novembre 2014. Le territoire beaujolais devrait être audité à la fin du printemps, et comme nous l'espérons, obtenir le label dès le mois de septembre 2015.

**A nous de découvrir l'originalité de notre terroir et de le faire vivre !**

## Téléthon 2014, un succès mitigé

Toujours soucieux d'assurer la promotion du tennis par ses actions sociales et solidaires, le **T3C (Tennis Club de Chessy Châtillon)**, a organisé en collaboration avec **Cap Génération**, l'édition 2014 du Téléthon à la Salle Pierre DUPOIZAT de Châtillon. L'espace boissons-restauration nous a également permis d'accueillir le public dans une ambiance chaleureuse et musicale.



Cette année notre action a été baptisée « **Tapons la balle et tapons le carton** ». Le principe retenu était de jouer, sans interruption du vendredi 5 décembre 18 heures au samedi 6 décembre 18 heures, sur cinq aires de jeu : 2 terrains de mini-tennis – 2 terrains de badminton et une table de Ping-pong ; et pour agrémenter le tout, des tables de jeux de cartes ont été mises à disposition afin que les fans de belotte, coinche ou tarot puissent s'affronter en équipe ! Jetez un coup d'œil sur la vidéo qui est toujours disponible sur notre site, <http://www.club.fft.fr/t3c/>



Le défi a été relevé, mais la participation a été plus faible que les années précédentes. Au bout de trois ans, nous avions fondé beaucoup d'espoir pour que ce mouvement de solidarité dépasse le cadre de nos deux associations, mais sincèrement nous n'avons pas eu l'écho attendu. Le résultat financier reste toutefois satisfaisant puis que **1250 euros ont été reversés** à l'AFM Téléthon.

Cette action a nécessité beaucoup de temps et d'investissement de la part des organisateurs mais cette année une certaine déception est née. En 2015, nous essaierons de maintenir cette manifestation, toutefois nous proposerons sans doute une nouvelle formule afin de sensibiliser un public plus large. A ce titre, nous sommes preneurs d'idées... donc n'hésitez surtout pas à nous contacter.

Merci à tous les participants !

Le bureau [t3c@fft.fr](mailto:t3c@fft.fr)



# Puces Café

Boutique solidaire - Café convivial



*Puces café vous souhaite une excellente année 2015*

**Après une excellente année 2014, nous espérons qu'en 2015 d'autres bénévoles nous rejoindront pour participer à cette belle aventure et nous attendons encore plus de visiteurs pour partager thé, café, gâteaux et bonnes affaires!"**

## Qui aidons nous ???

CAP Générations, centre social de Châtillon et des communes du canton :

**7500 € en 2 ans** au profit de l'épicerie solidaire 'P'tit coup de pousse » et de l'aide aux vacances en familles

**LEA lien et aides** : Cette association basée à l'arbresle, créée en 2009 a pour mission principale d'accompagner toute personne souffrant d'une addiction ou se retrouvant dans la difficulté suite à des problèmes d'addiction. Elle agit principalement dans 3 domaines : Prévention ; Accompagnement ; Aide à l'insertion ou la réinsertion sociale des personnes souffrant d'addiction ou leur entourage

**6000 € en 2 ans** pour, entre autre, aménager un logement d'urgence « le mas de LEA » pour les familles démunies

**OASIS** : basé à Gleizé, L'Oasis est avant tout un lieu d'accueil pour des hommes en difficultés, ayant perdu logement et travail. Elle offre à ces hommes un lieu de vie et de travail; ils y sont nourris, logés et perçoivent un pécule

**4110 € en 2 ans** pour, entre autre, réhabiliter la salle de restauration des communautaires

**La Halte** : Habitat Logement Temporaire, basé à Villefranche est une des structures de l'ASEA ( association sauvegarde de l'enfant et l'adolescent) dont les objectifs sont d'offrir un service d'accueil et un hébergement d'urgence pour : Jeunes isolés de moins de 26 ans en grande difficulté ; Parents isolés avec enfant ; Personnes en grande difficulté

**3000 €** pour la réfection d'un logement d'urgence et **200 €** pour l'achat de soupes et sticks à lèvres pour les hommes sans abris que les travailleurs sociaux rencontrent dans la rue

**Ces dons concrétisent parfaitement l'objectif de Puces café d'aider les associations ou structures à caractère social du territoire qui contribuent à leur niveau à soulager des personnes de la misère**

### 2014 : Puces café en chiffres :

13484,09 € de recette soit plus de 1000 € par mois

vente à la boutique : 10717,62 €

vente de boissons et gâteaux ( préparés par des bénévoles ) : 1577,41 €

dons à 5 associations pour 7 actions : 13040 €

Un Conseil d'Administration fort de 18 membres issu de l'Assemblée générale du 16 janvier :

Bertrand Françoise, Bornard Françoise, Breme Marina, Bongrand Marie, Chleq Sophie, Cornu Jean Pierre, Elyane Fargeas, Flatry Dominique, Kayser Claudine, Maquin Sylvie, Marchand Ronald, Monvernay Maryse, Sandrin Maryse, Turret Sandrine, Traclet Michel, Veraud régine, Vert Sylvie, Vessiere Marcelle

Contacts: [pucescafe.asso@gmail.com](mailto:pucescafe.asso@gmail.com) ou 06 85 86 15 93 Site internet : [www.pucescafe.org](http://www.pucescafe.org)

# La Classe en 5 renaît!



Un nouveau bureau a été constitué à la suite de la réunion du vendredi 23 Janvier.

Lionel Balza et toute son équipe vous convient à la prochaine réunion qui aura lieu le 27 Février à 20h30 à la salle de la gare. Un bal sera prévu pour le 18 Avril. Réservez votre soirée et celle de vos amis!

Quand aux conscrits ils auront lieu le week-end du 4,5 et 6 Septembre. Une adresse mail est disponible pour tous renseignements : [classe5chatillon@gmail.com](mailto:classe5chatillon@gmail.com)

Une page FACEBOOK est également disponible : classe en 5 Châtillon

Rejoignez nous !

Le bureau des 5



## Dates à retenir

- Vendredi 6 mars de 15 h à 16 h 30 carnaval
- Samedi 21 mars bourses aux collections
- Samedi 28 mars concert école de musique
- Dimanche 29 mars concours belotte de la chasse
- Dimanche 12 avril concours de belotte club primevère
- En mars salle pierre Dupoizat à 20h30: agenda 21
  - 10 mars : axe 1 un village accueillant et solidaire
  - 17 mars : axe 2 un village écoresponsable
  - 31 mars : axe 3 un village mobilisé pour la biodiversité et la sauvegarde des ressources naturelles

Pour plus d'informations sur l'activité de votre commune rendez-vous sur [www.chatillondazergues.fr](http://www.chatillondazergues.fr) ou flashez ce code



# La page ludique

**Saurez-vous retrouver les sept différences entre ces deux photos de Châtillon ?**



# Le saviez-vous ?

Le hameau de Boyeux est situé près du hameau du Suc en direction de Nuelle et l'Arbresle. Très ancien il est mentionné en l'an 1020 sous le nom de Boyacus.

# Votre avis nous intéresse !

La dernière page du Châtillon Infos vous permet de vous exprimer et c'est ce que vous avez fait à l'aide du coupon réponse. Voici ce qui nous a été transmis depuis le dernier Châtillon Infos :

1. Une habitante du centre village demande à ce qu'un espace soit réservé pour les chiens. Cette personne fait l'effort de promener son chien à l'écart du centre village mais ce n'est malheureusement pas le cas d'autres propriétaires indécis.
2. Un(e) nouvel(le) habitant(e) souhaite la création de nouvelles places pour les personnes à mobilité réduite (PMR) près des professionnels de santé.
3. Encore un retour (toujours apprécié) sur la dangerosité de la montée du cimetière d'Amancey, non éclairée et sans trottoir. De plus la chaussée étroite est empruntée par les lycéens de Sain Bel que le car a déposés au début de cette route.
4. Il est fait référence à l'article du Châtillon Infos de Décembre, page 10 sur la santé dans notre village : une belle demeure du centre village présenterait un intérêt particulier pour y installer un centre médical (médecins, infirmières, kinés...).

Pour répondre au premier point, 2 distributeurs de sacs sont/vont être installés, l'un vers le City Stade, l'autre sur la place du 11 novembre. Il appartient à chaque propriétaire de chien de ne rien oublier sur le sol après leur passage... (Voir l'article sur les incivilités et le mot du choucas dans ce numéro). La possibilité de créer un espace dédié aux chiens sera étudiée lors de la mise en place du projet de réaménagement du cœur de village. Pour le deuxième point, il a été créé deux nouvelles places PMR place du marché et une autre est à l'étude rue de la boulangerie.

Le conseil municipal apprécie beaucoup ces retours concrets et les intègre dans les actions à mener dès que cela est possible pour améliorer la qualité de vie des Châtillonnais. Même si nous ne pouvons pas toujours apporter de réponses rapides et précises à vos préoccupations, elles sont bien entendu prises en compte par les différents groupes de travail (voirie, Agenda 21...) pour trouver les solutions les plus adaptées. Vous avez également la possibilité de vous exprimer sur le site Internet de la mairie en envoyant un email par l'adresse contact (au bas de la page d'accueil), ou en réponse à l'un des articles publiés. En effet, certaines pages du site peuvent être commentées directement en ligne.

# Pourquoi ma commune se mobilise-t-elle ?

## Des rivières et des nappes polluées

Des pesticides utilisés pour le désherbage des parcs, des jardins, des voiries... sont régulièrement détectés dans les eaux de Rhône-Alpes.

## Les communes aussi responsables

- Le risque de contamination des eaux est localement plus important en zones non agricoles qu'en zones agricoles en raison du transfert accéléré de substances vers les points d'eau (surfaces imperméables, proximité des points d'eau...).
- L'usage des pesticides présente un risque pour la santé de la population et celle des agents d'entretien.

La réduction de l'utilisation des pesticides constitue donc un enjeu majeur.

## Une démarche régionale

Les collectivités, la DRAAF<sup>1</sup>, les Agences de l'eau, et différentes structures (FRAPNA<sup>2</sup>, FREDON<sup>3</sup>) se mobilisent dans la charte régionale d'entretien des espaces publics pour réduire l'emploi des pesticides.

<sup>1</sup> Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

<sup>2</sup> Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature

<sup>3</sup> Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

# Moi aussi j'agis dans mon jardin



Chaque citoyen peut agir sur son environnement en évitant l'usage des pesticides

## Limiter l'installation de la végétation spontanée et des parasites

### Choisir des espèces et variétés de plantes adaptées au jardin

(sol, climat, exposition...) tolérantes ou résistantes aux maladies, possédant des propriétés répulsives contre les insectes ravageurs (lavande, capucine, œillet d'Inde...).



### Adapter ses pratiques de jardinage,

alterner les plantes cultivées d'une année sur l'autre, décaler la date de semis, maintenir l'aération de la végétation, pailler le sol, l'enrichir avec du compost ou du fumier, éviter les arrosages et les apports d'engrais excessifs, pratiquer la tonte haute...



### Enherber les espaces non cultivés,

les cours, les allées...



## Choisir des méthodes alternatives aux pesticides



### Utiliser un outil ou

arracher les herbes à la main, supprimer les parties de la plante les plus malades.



### Favoriser l'implantation des prédateurs naturels

(coccinelles, syrphes...) contre les ravageurs ; par la création de gîtes à insectes, de haies diversifiées.



### Mettre en place des pièges

contre les ravageurs (pièges à phéromones, plaques engluées...).

Pour en savoir plus : [www.jardiner-autrement.fr](http://www.jardiner-autrement.fr)



✂.....

Votre avis nous intéresse !

Une idée à partager, une question qui vous préoccupe sur la vie de notre commune ?

Cet espace vous est réservé. Remplissez ce coupon et déposez le dans la boîte à idées qui se trouve dans l'entrée de la mairie.

Nom, Prénom (facultatif) .....

Votre texte ici